

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| <b>Herausgeber:</b> | École fédérale de gymnastique et de sport Macolin   |
| <b>Band:</b>        | 33 (1976)   |
| <b>Heft:</b>        | 5: Transfert dans l'éducation physique  |
| <br>                |   |
| <b>Artikel:</b>     | Éducation par le sport à l'école  |
| <b>Autor:</b>       | Grössing, Stefan  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-997104">https://doi.org/10.5169/seals-997104</a>               |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Groupe de discussion

*Education par le sport à l'école*

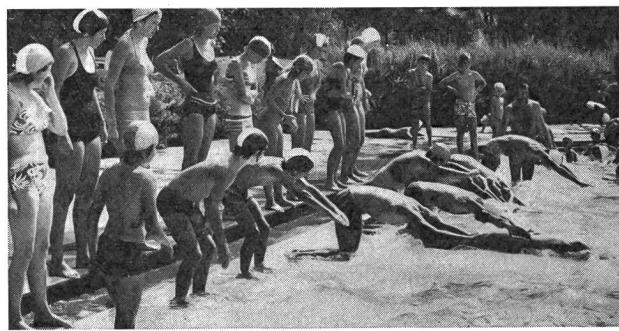
Rapport partiel

Modération: Stefan Grössing

Rapport: Stefan Grössing

Après l'introduction du prof. Widmer, le groupe a été divisé en deux parties, vu le grand nombre de participants. Ce rapport ne concerne que le groupe de Grössing.

On a constaté tout d'abord que la structure du procédé d'éducation, présenté par Widmer dans son introduction, correspond au schéma didactique contenu dans l'exposé de Grössing. La discussion sur l'éducation par le sport à l'école s'est donc engagée à l'appui de ce modèle didactique. Tous les membres du groupe se sont rapidement accordés pour prendre le problème du contrôle (évaluation) des buts d'enseignement comme thème principal. De ce fait, d'autres domaines du sport scolaire ont été repoussés à l'arrière-plan, ce qui a été considéré comme un avantage, vu le peu de temps à disposition.



Le problème du contrôle des buts d'enseignement dans le domaine socio-affectif a donc pu être traité de façon approfondie. Le groupe est parti de la question: Quels buts dans le domaine du comportement individuel et social sont importants pour le sport à l'école et de quelle façon peut-on les évaluer en vue de leur réalisation? Il s'agissait maintenant de savoir s'il est préférable d'établir un catalogue de buts et de porter ainsi la discussion sur les buts d'enseignement, ou de fixer un ou deux buts et de discuter tous les thèmes importants pour la didactique en rapport avec le problème du transfert. La deuxième proposition a été approuvée. On a donc fixé deux buts d'enseignement

adaptés à l'éducation physique et soulevant des problèmes de transfert et d'évaluation: «vivre le temps», thème présenté par Leist qui concerne plutôt la sphère personnelle et «le comportement dans un groupe» qui se rapproche davantage du domaine socio-éducatif.

En ce qui concerne le but «vivre le temps»:

On a essayé tout d'abord de définir ce but et pour ce faire, il a fallu surmonter d'importants obstacles. Il s'agissait de vivre subjectivement le temps dans une action motrice et par là également du facteur espace-temps dans la structure du mouvement, de questions comme le rythme en rapport avec la «découverte du temps» et de l'unité de temps subjective que ressent un individu dans l'exécution d'un mouvement. On a ensuite parlé du contenu et constaté que la gymnastique est un domaine idéal pour appliquer ce but d'enseignement, qu'il est également possible de vivre le temps en athlétisme par l'intermédiaire de l'entraînement par intervalles, que la danse est aussi un secteur fort bien adapté et que les jeux sportifs touchent également à ce but d'enseignement vu le concept «timing» qui leur est inhérent. On n'a pas trouvé de réponse à la question: la situation de compétition ou la contrainte de mesurer le temps métrique empêche-t-elle de vivre le temps dans le mouvement? Il a été fixé que des situations de compétition et des raisonnements rationnels en rapport avec le mouvement (par exemple mouvement pour des raisons de santé) n'excluent pas d'emblée la possibilité de vivre le temps.

En rapport avec le problème de l'évaluation, le groupe est de l'avis que le rythme doit être un critère pour le but d'enseignement «découverte du temps». La concordance de mouvements peut être observée et donc également mesurée. Mais peut-on mesurer une expérience vécue? Il a été dit par exemple à ce sujet que le fait de vivre un événement peut être lu sur le visage (mimique) de la personne en question. Toutefois, il serait faux de fixer des critères sévères pour l'évaluation, ce qui pourrait d'ailleurs mener à une situation ridicule. Le concept complexe de la «découverte du temps» peut néanmoins être différencié et la discussion a montré que différents aspects de cet événement complexe sont contrôlables, qu'il y a des dimensions qui peuvent être mesurées.

Comme effet de transfert en rapport avec ce but d'enseignement on a relevé que le fait d'éloigner du raisonnement rationnel orienté sur la performance en mettant intentionnellement la «découverte du temps» dans le mouvement en évidence, peut et doit être transféré à d'autres domaines de la vie. Ce fait a été jugé comme effet positif du transfert.

Le second but d'enseignement «le comportement dans un groupe» n'a plus été discuté pour manque de temps.

## Groupe de discussion

*Education par le sport à l'école*

Rapport partiel

Modération: Konrad Widmer

Rapport: Helmut Messner

La discussion a porté sur les possibilités éducatrices de l'éducation physique. L'hypothèse suivante — à examiner critiquement — a été établie: il y a un transfert de conceptions et d'attitudes acquises et appliquées dans l'éducation physique à d'autres situations. Sportivité (Plessner), esprit chevaleresque, courage, endurance, estimation réaliste de soi-même, concentration, aimer

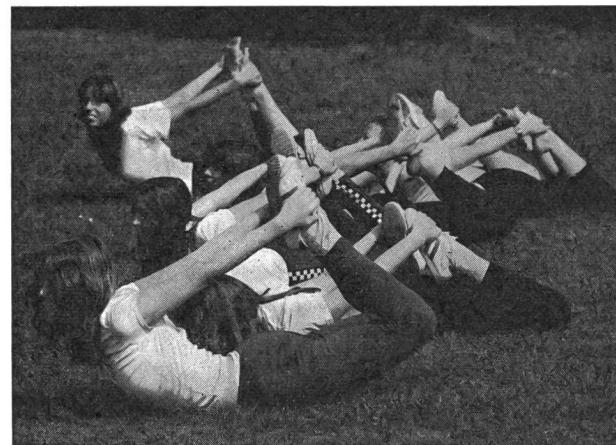
le sport etc. sont des exemples de conceptions et attitudes qui sont importantes pour «l'éducation par le sport». En ce qui concerne le transfert de ces tendances de comportement, il faut faire la distinction entre le transfert d'un sport à l'autre (transfert intrasportif) et le transfert de l'éducation physique à d'autres secteurs de la vie en dehors de l'école, comme le lieu de travail ou la famille (transfert extra-sportif).

Ce transfert n'intervient toutefois pas tout seul ou automatiquement, mais uniquement dans des circonstances et des conditions pédagogiques déterminées. Si l'on parle des attitudes et conceptions visées et appliquées dans l'éducation physique, il ne s'agit généralement pas des caractéristiques générales de la personnalité, mais des relations entre la personne et son environnement qui sont orientées sur un objectif ou un domaine dé-

terminé. Cela signifie que les attitudes et conceptions appliquées dans un sport déterminé (par exemple dans le football) comme l'esprit chevaleresque, la concentration, le plaisir de jouer, n'ont un effet sur le comportement dans des situations données que si elles correspondent à ces situations, en d'autres termes si elles ressemblent du point de vue de la structure à ces situations. Nous parlons de ressemblance structurelle lorsqu'il s'agit de formes de jeu (par exemple basket-ball, volleyball) ou de situations (par exemple travail d'équipe dans une entreprise) analogues qui laissent présumer des rôles analogues. D'après les plus récents résultats scientifiques, il faut douter que l'on puisse généraliser les caractéristiques de la personnalité (par exemple recherche de la performance, degré des préférences, dispositions à prendre des risques, sûr de vaincre, peur d'échouer).

Le groupe est de l'avis que deux conditions sont importantes pour le transfert dans le domaine du comportement individuel et social: les différents éducateurs (école, parents, moyens de communication) doivent exercer une influence *durant une période assez longue et visant au même but*. Il est également possible, dans des cas isolés, qu'un événement marquant mène à un schéma de conception relativement stable. Mais en général, il faut que l'influence dure un certain temps. Si les éducateurs ne tirent pas à la même corde et si l'enfant vit des moments normatifs contradictoires, il se peut que le succès des efforts entrepris par le maître de gymnastique dans le domaine de l'éducation soit mis en cause. Si les élèves apprennent à connaître l'école comme un «monde intact» dont les valeurs ne sont plus valables en dehors de l'école, il est improbable que ces valeurs soient transférées à des situations extra-scolaires. Ceci est également valable dans le cas où des efforts déterminés dans le domaine de l'éducation restent limités à l'enseignement du sport sans qu'ils soient soutenus par les autres enseignants et les parents.

Comme dernier point, le groupe a examiné la question des possibilités de prendre des mesures pédagogiques précises pour préparer et favoriser le transfert de tendances du comportement individuel et social dans l'éducation physique. Pour le transfert de conceptions



et d'attitudes, il paraît important de les exiger et de les entraîner dans différentes situations et occasions. Donc non seulement dans le football, mais également dans les autres sports d'équipe; non seulement dans les leçons de sport, mais également dans les autres leçons et à la maison. Pour ce faire, il est nécessaire de coordonner les efforts dans le domaine de l'éducation entrepris d'un côté par le maître de gymnastique et les autres enseignants et de l'autre par l'école et les parents. Le groupe est de l'avis que la réflexion du comportement social lors de manifestations sportives joue également un rôle important à côté de l'*incitation à appliquer intentionnellement dans d'autres situations des attitudes et conceptions données*. A ce sujet, une grande importance est attribuée à la *discussion du jeu* durant ou au terme de la rencontre. D'autres faits à ne pas négliger en rapport avec le transfert sont: *attirer l'attention sur des situations analogues dans la vie quotidienne, à l'école et en dehors de l'école et soutenir les impulsions susceptibles de porter à un transfert positif*. L'école n'est pas un espace vital ou un abri isolé qui doit être séparé de la vie sociale et économique, mais au contraire elle est étroitement liée à ces réalités. Il n'y a donc pas seulement un transfert de conceptions et attitudes de l'école à des domaines extra-scolaires mais également dans le sens inverse.

## Groupe de discussion

### Education par le sport des loisirs

Modération: Peter Röthig  
Jürg Schiffer

Rapport: Arthur Hotz

#### Délimitations:

##### Le sport des loisirs

- n'est pas un auxiliaire du sport de performance
- n'est pas seulement une compensation pour le travail,
- n'est pas seulement un sport de compensation et
- n'est pas seulement un sport récréatif

mais:

la réalisation des droits de l'homme

- au mouvement
- au jeu
- au plaisir et
- à la compagnie (sociabilité)

et notamment dans le sens récréatif.

#### Conviction:

Le sport des loisirs peut donner la possibilité d'acquérir quelque chose, notamment des aptitudes (potentiel d'action), qui peuvent également être appliquées dans d'autres situations.

1re thèse: Si la personne détermine elle-même son activité sportive, la probabilité d'une activité créative éventuelle (réalisation de soi-même) est plus grande que dans d'autres cas.

2e thèse: Le sport des loisirs n'est pas organisé en premier lieu pour poursuivre des buts déterminés dans l'éducation (ou d'autres domaines).

3e thèse: Le but du sport des loisirs est plutôt le plaisir que l'éducation.

4e thèse: Le sport des loisirs possède une structure plutôt variable (et moins rigide).